

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné-e.....

Agissant en qualité de..... De l'enfant.....

- Autorise mon enfant à participer aux activités du stage sportif.
- Autorise le responsable du stage à prendre les dispositions nécessaires relatives à la santé de mon enfant.
- Autorise les organisateurs à le prendre en photos, et à utiliser ces photos dans des supports de communication.
- Déclare avoir lu et approuve le règlement intérieur du stage sportif.

Fait le..... à.....

Signature

CAS PARTICULIER

Autorise mon enfant à quitter le lieu de stage dès 17 h

- Seul
- Avec M. / M^{me}

Fait le..... à.....

Signature

PARTIE RÉSERVÉE À L'ORGANISATEUR

- Bulletin d'inscription
- Certificat médical ou photocopie de licence sportive
- Photocopie d'attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Fiche sanitaire de liaison
- Règlement
- Autorisations parentales
- DOSSIER COMPLET**

Montant € · N°quittance.....

Licenciés club du Controis-en-Sologne : oui / non

STAGE SPORTIF DU CONTROIS EN-SOLOGNE

Vacances d'hiver

Avec la participation des associations sportives
L'AS CONTRES · L'ÉVEIL DE CONTRES · LE TENNIS CLUB CONTROIS-EN-SOLOGNE

**SEMAINE DU 20 AU
24 FÉVRIER 2023**

Pour les enfants de 6 à 13 ans

Dossier d'inscription à retourner à la Mairie · Stage sportif
Place du 8 mai · Contres · 41700 Le Controis-en-Sologne
Téléchargeable sur le site de la ville du Controis-en-Sologne



Le Controis
en Sologne

Contres · Feings
Fougères-sur-Bièvre
Ouchamps · Thenay

**INSCRIPTION
JUSQU'AU
15 FÉVRIER 2022**
Nombre de places limité



tir à l'arc
(à partir de 9 ans)



gymnastique



football



tennis



STAGE SPORTIF DU CONTROIS-EN-SOLOGNE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Semaine du 20 au 24 février 2023

Déroulement

L'enfant choisit une activité qu'il pratiquera tous les matins de la semaine.

L'après midi, il découvre un autre sport proposé par les animateurs à 14 h.

Interdiction de faire la même activité toute la journée.

Tarifs

60 € Pour les enfants du Controis-en-Sologne ou licencié dans un club du Controis-en-Sologne.

90 € Pour les autres enfants.
Réduction de 10€ par inscription pour des enfants d'une même fratrie.
Les Chèques-Vacances et Coupons-Sports (ANCV) sont acceptés.

Horaires

De 9 h 30 à 17 h.

Accueil de 8 h 30 à 9 h 30 au Gymnase Alain Mimoun. Départ des enfants entre 17 h et 17 h 30.

Restauration

Le repas est pris au restaurant scolaire. Un goûter est prévu pour les enfants.

NOM.....

PRÉNOM.....

DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

E-MAIL.....

TÉLÉPHONE

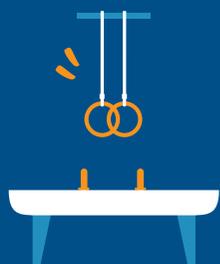
Domicile..... Travail..... Portable.....

ACTIVITÉ DU MATIN CHOISIE.....

ACTIVITÉS PROPOSÉES LE MATIN



tir à l'arc
(à partir de 9 ans)



gymnastique



football



tennis

DOCUMENTS À FOURNIR

- Un **certificat médical** de non contre indication à la pratique sportive de moins d'1 an, ou une **photocopie de la licence sportive de la saison en cours**
- Une **photocopie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile**
- La **fiche sanitaire** dûment complétée
- Le **règlement**

Chèque à l'ordre du « Trésor Public »
Chèques Vacances et Coupons-Sport ANCV